Dixième année — N° 365 | On s'abonne au Bureau du Journal 17, RUE DE L'ANNONCIATION, à PARIS, et dans tous les Bureaux de Poste | SAMEDI 11 DÉCEMBRE 1915

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . — 8 fr.
LE NUMÉRO :
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

TÉLÉPHONE : PASSY 46-11

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice-Fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . — 8 fr.
LE NUMÉRO :
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

Les Françaises pendant la guerre. Ce qu'elles font. Ce qu'on fait pour elles.

RÉPONSES A UNE MANŒUVRE PACIFISTE

Un scandale vient d'éclater sur l'origine et la portée duquel nous devons ici des explications précises. Une brochure pacifiste ayant pour titre « Un devoir urgent pour les femmes » abondamment distribuée par toute la France, a soulevé aussitôt des protestations telles que l'autorité militaire a été saisie de l'affaire. Cette brochure, sans nom d'auteur, portait en tête: *Section Française du Comité international des femmes pour la paix permanente*, 32, rue Fondary.

Certains journaux ont cru d'abord à une initiative d'origine allemande. Aucune jusqu'ici, par bonheur, n'a songé à en rendre le féminisme responsable. Et il ne s'agit, en effet, que d'une entreprise très particulière et sans lien avec aucune organisation féministe.

Nos lecteurs se souviennent peut-être que dans un récent compte-rendu d'une séance du Conseil national, nous avons à propos d'une intervention de Mme le Dr Mulon en faveur de l'adhésion du Conseil à un Congrès international de Berne, mentionné l'existence « d'un petit parti pacifiste récemment fondé ». Nous avons dit comment Mme Avril de Ste-Croix, au nom du bureau, et Mme Maria Vérone exprimant le sentiment de l'assemblée repoussaient l'invite de Mme Mulon.

Mais nous n'avions point cru devoir combattre autrement la nouvelle œuvre et lui donner ainsi une importance qu'elle n'avait pas.

Il s'agissait de 57 dissidentes, presque toutes très jeunes, et sauf une — n'appartenant point aux Société féministes.

Tandis que le féminisme protestait, comme on sait, contre le Congrès de la Haye, elles avaient cru devoir lui adresser un message d'adhésion; et aussitôt après, elles se formaient en *Section Française* du Comité permanent créé par le bureau du Congrès pour entretenir l'agitation pacifiste dans tous les pays. Nous avions reçu leur circulaire de fondation et leur statuts.

Le Comité cental était composé de Mlles Jeanne Halbwachs, secrétaire générale ; Suzanne Duchêne, secrétaire adjointe, Mmes Morre-Lambelin, trésorière; C. Maulon; M. L. Puech. La circulaire affirmait:

« Le Congrès (de la Haye) n'a jamais « voulu entreprendre une action en vue « de demander une paix immédiate. De « même, la Ligue internationale veut seu- « lement préparer les femmes, dans tous « les pays, à comprendre la paix lorsque « celle-ci sera venue; les préparer, dès « maintenant, à la mission qui sera la « leur après la guerre. »

Or, la brochure actuelle est une propagande très claire, quoique perfidement enveloppée pour la cessation des hostilités. Elle reprend toutes les thèses que, dès octobre 1914, après la bataille de la Marne, a développé avec insisance la *Voix de l'Humanité*, rédigée, en Suisse, par le Dr Broda, de nationalité hongroise, et qui, longtemps, fut à Paris le directeur de la Revue les *Documents du Progrès*; elle est lancée au moment précis où l'Allemagne fait de toutes parts répandre le bruit qu'elle désire la paix. Et, du reste, la Section a hautement reconnu ses attaches avec les meneurs et les meneuses neutres de l'agitation pacifiste. Signalons de plus que la brochure n'est rédigée par aucune des adhérentes de la section, mais par un homme qui, lui, ne dit pas son nom.

Nous voulons croire fermement au sincère patriotisme de ces imprudentes pacifistes, parmi lesquelles se trouve Mlle Madeleine Rolland, sœur de M. Romain Rolland. Nous ne saurions douter des intentions de ceux qui nous paraissent, en cette affaire, les plus gravement responsables, M. et Mme Duchêne, propriétaires de l'immeuble rue Fondary, siège de la Section, et qui ont été parmi ses fondateurs et ses collaborateurs les plus ardents. Nos lecteurs savent quelle place importante a pris, depuis quelques années, dans le féminisme, Mme Duchêne, fondatrice-directrice d'une intéressante coopérative féminine l'*Entr'aide*, et à qui le Conseil national a confié la présidence de sa section du Travail.

Les derniers numéros de *La Française* ont longuement rendu justice à son effort intelligent en faveur du juste salaire des femmes.

Mais — je parle ici en mon seul nom, — à l'heure présente, quand la patrie est en danger, nous devons juger ceux qui risquent de compromettre son salut sur leurs actes et non leurs intentions. Accordons-leur notre pitié pour leur aveuglement, mais autant qu'il est en notre pouvoir, mettons-les hors d'état de nuire. Retirons-leur notre confiance, notre concours. Tenons-les à distance et surveillons-les, qu'ils soient de chez nous ou d'ailleurs ; c'est la logique même des choses à laquelle toute autre considération doit céder. Ils ne sont coupables que de s'être trompés! Soit! Mais sur le principe d'une cause qui est celle de l'humanité entière, et qu'une intense lumière éclaire, nul n'a le droit de se tromper. L'erreur dénonce une telle inintimité de jugement qu'elle rend inquiétants tous les actes de ses adeptes, et dangereuse toute solidarité avec eux.

L'accueil fait par le public français, et en particulier par les femmes, à la brochure du Comité International est une sanglante réponse à ses auteurs.

Les lettres qui, de Paris ou de province, nous l'ont signalée la qualifient « d'odieuse ». Nous ne les publierons pas. Nous donnerons seulement la parole aux groupements féministes qui tiennent à confirmer leur ligne de conduite.

Auparavant, nous sommes heureux de faire paraître un article qu'une de nos abonnées, ayant reçu la brochure, nous adresse et qui en réfute l'erreur avec une lucidité et un tact remarquables.

Jane MISME.

Patriotisme et Pitié véritables

Des brochures intitulées: « Un devoir urgent pour les femmes », viennent d'être répandues en grand nombre ; l'une d'entre elles m'est parvenue. Contenant l'émotion et la colère qu'elle a excitées chez moi je voudrais discuter aussi froidement que possible les affirmations qui s'y trouvent enfermées. Je n'en connais point les auteurs et n'ai aucun parti-pris contre elles ; je veux bien leur accorder un certain don d'émotion, une habileté subtile de raisonnement, des intentions peut-être excellentes, mais il leur manque, à mon avis le sens net des réalités, l'ardeur du patriotisme et la véritable pitié. Elles ne paraissent pas surtout avoir une conception assez claire des origines de la guerre, de son état actuel, du but qu'elle permettra d'atteindre.

On me laissera d'abord m'étonner qu'une brochure consacrée à la guerre ne contienne pas une seule allusion précise au pays qui en est l'auteur responsable, à l'Allemagne. « Quel que puisse être le crime de certains gouvernements », dit un pauvre fragment de phrase. Ne croirait-on pas entendre parler un neutre, et encore un de ces neutres chez qui la prudence et le souci de je ne sais quel équilibre diplomatique l'emporte sur la générosité d'âme et le sentiment de l'équité ? « Toutes les nations, nous dit-on encore, croient en la justice et la sainteté de leur cause. » Toutes cependant n'ont pas également raison d'y croire. Je n'apprendrai pas à des Françaises que dans le conflit actuel par sa minutieuse et tenace préparation militaire, sa duplicité dans les négociations de juillet 1914, la violation du sol belge qu'elle avait juré de respecter et de protéger, l'Allemagne a démontré au monde entier qu'elle était l'agresseur véritable. Et si ce point de départ est accordé, toute la suite du raisonnement s'en trouve modifiée. Cette espèce d'égalité morale que les auteurs de la brochure prétendent établir entre les divers belligérants se trouve désormais rompue. Il y a les nations qui combattent vraiment pour la justice, et les nations qui se trompent ou que l'on a trompées. Il y a les nations observatrices d'un certain droit de la guerre et les nations peu scrupuleuses sur le choix des moyens, résolues à obtenir le succès à tout prix. Quand on vient nous parler de l'espèce d'estime mutuelle où se tiennent les braves de chaque camp « oublie-t-on que chez les meilleurs et les plus doux de nos soldats ce sentiment est remplacé par la haine qu'ont provoquée les atrocités allemandes, atrocités dont ils ont vu les traces et dont nous avons recueilli de leur bouche l'écho sincère et profondément douloureux. Toutes les armées en campagne commettent des excès dira-t-on. Oui, mais les chefs dignes de ce nom contiennent ces excès et les punissent, tandis qu'ils ont été voulus, ordonnés par l'état-major allemand. Et comme, en face de cette agression injustifiée, de cette volonté de vaincre satanique on comprend la résistance de nos soldats « cette résistance improvisée mais inébranlable qui sera l'étonnement de l'avenir ! »

— « Mais cette résistance a atteint son but ; la Patrie est sauvée; prolonger encore longtemps la lutte serait prolonger inutilement le carnage ; aucun des groupes belligérants ne peut plus obtenir sur l'autre une victoire définitive; une paix honorable pour tous est désormais possible et il faut dès à présent la préparer. » De telles affirmations semblent procéder d'une certitude bien étrange. Si l'équilibre des forces existe à l'heure actuelle, ce qui resterait à démontrer, il n'existait pas au début, et rien n'assure qu'il se maintiendra. Quon se rappelle la ruée des Allemands en masses nombreuses, munies d'un matériel infiniment supérieur au nôtre. Nous avons « tenu » et le miracle de la Marne a eu lieu. Depuis nous avons fait, en hommes et en argent, des pertes qui seront, les premières surtout, à jamais irréparables. Mais nos adversaires, condamnés à une offensive sans relâche, ne se sont-ils pas usés plus que nous ? Et pendant que notre ténacité courageuse pendant que l'héroïsme des Russes tenait en haleine nos ennemis, les Italiens venaient nous apporter l'appoint de leurs troupes fraîches, la « misérable petite armée anglaise » grossissait et devenait formidable, nous avions le temps, nos alliés et nous de subvenir à l'insuffisance de notre matériel. Une fois la première attaque brisée, les chances ont augmenté et augmenteront encore sans cesse en notre faveur. A 120 millions d'hommes, nous en opposons plus de 800 millions. Notre empire et celui de nos alliés, dix fois plus vaste que celui des Austro-Allemands, jouit encore, grâce aux mers dont nous disposons, de l'appoint apporté par les neutres. Nos ressources financières dépassent de beaucoup celles de nos adversaires. Notre emprunt a réussi en Amérique : « Jamais les Américains n'auraient prêté aux Austro-Allemands me disait un Français qui a vécu aux Etats-Unis, ce sont des gens qui aiment à jouer à coup sûr. »

Pourtant, si toutes les probabilités sont pour nous, l'Allemagne jouit encore d'une partie de l'avance qu'elle avait d'abord gagnée. Les ennemis sont toujours à Noyon, à Lille; la Belgique est encore occupée, les Russes refoulent à grand peine les envahisseurs; la vaillante Serbie agonise. C'est précisément pour cela qu'il n'est pas temps encore de parler de la paix. Sans doute les problèmes qu'elle soulèvera seront difficiles à résoudre : la libération de tous les peuples opprimés, la satisfaction des diverses aspirations nationales ne seront pas faciles à obtenir. Peut-être encore la Paix définitive, absolue, n'est-elle qu'une chimère, belle illusion, en tous les cas, bien digne qu'on se batte et qu'on meure pour elle. Mais il ne sagit pas de prévoir ce qui sera, il faut voir ce qui est. Dans un Congrès qui s'ouvrirait dès à présent, l'Allemagne, forte de son orgueil, de ses triomphes momentanés, des gages qu'elle tient encore entre ses mains, ferait la loi aux autres nations, aux Alliés qui, malgré leurs cultures, diverses disons-le encore, et peut-être inégales, représentent la cause du droit et de la justice. Seule, la force des armes fera triompher cette cause, brisera la volonté encore tenace de l'Allemagne, l'obligera à lâcher ses victimes. C'est l'enseignement que l'histoire nous donne pour des cas analogues; c'est celui que le bon sens nous prescrit à l'heure actuelle.

Mais ne pourrions-nous pas discuter du moins entre nous les conditions futures de la paix ? Ce serait inutile et même dangereux. Depuis le début de la guerre nous avons compris que les actes valaient mieux que les paroles. Nous, un des peuples les plus loquaces de la terre, nous avons su contenir nos plaintes, l'expression de notre joie dans les triomphes, de notre douleur dans les revers; continuons à rester silencieux; notre silence est une des plus grandes causes d'inquiétude de l'Allemagne, parce qu'il est une de nos plus grandes victoires sur nous-mêmes et l'expression la plus significative de notre volonté de vaincre. N'affaiblissons pas, par des manifestations pacifistes trop précoces, la force morale de ceux qui sont au front « Pourvu que les civils tiennent, nous tiendrons » disait la légende d'un dessin humoriste. Continuons à tenir nous, les femmes ; sachons attendre encore malgré notre souffrance et notre compassion; ce n'est pas un devoir que nous ayions encore à « chercher » ; c'est notre devoir évident. Ainsi nous aiderons la nation à éviter « le crime d'une paix prématurée », nous préserverons nos enfants d'une guerre renouvelée, plus terrible encore que la guerre présente, nous défendrons les générations futures contre l'avilissement moral qu'entraînerait le triomphe du mal et de l'injustice. Ainsi encore nous ferons preuve de la pitié véritable, pleine d'énergie et de tendresse qui plaint les maux présents mais les supporte avec courage aussi longtemps qu'il le faut pour assurer avec certitude la paix et la joie de l'avenir.

L. LÉVY.

Désaveu de la Ligue Française pour le droit des Femmes

La Ligue française pour le Droit des Femmes a décidé, dans sa séance du 21 mars 1915, de ne prendre part actuellement à aucune campagne en faveur de la paix.

Le Comité tient donc à faire savoir aux igueurs et ligueuses qui pourraient avoir reçu la brochure intitulée « Un devoir urgent pour les femmes » qu'il n'est pour rien ni dans l'envoi, ni dans la rédaction d'une elle brochure.

La secrétaire générale,
Maria Vérone.

Désaveu de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes

Plusieurs membres de nos groupes ayant protesté auprès de nous au sujet d'une brochure : **Un devoir urgent pour les femmes,** qui leur a été envoyée, nous tenons à déclarer ici que non seulement nous ne sommes pour rien dans cet envoi, mais que nous désapprouvons formellement cette brochure. Dans la réunion convoquée par l'U. F. S. F. le 14 novembre à la Vie Féminine, nous nous sommes nettement prononcées devant nos membres parisiens contre toute action actuelle en faveur de la paix, et nous avons fait allusion à ce mouvement que nous connaissions, mais que nous jugions dangereux et que nous étions décidés à combattre.

Nous ne discuterons pas cette brochure, ne voulant pas engager ici de polémique, mais tous ceux qui l'ont reçue jugeront comme nous qu'il est réellement naïf de mettre à la fin d'une brochure un bulletin d'adhésion à un groupement sans faire connaître aux lecteurs le nom des membres dirigeants d'une société à laquelle on les invite à adhérer. Cette inconséquence a fait croire à la presse qu'il s'agissait d'une société louche, alors que les auteurs de ce mouvement sont des personnes de bonne foi, mais qui font fausse route.

Il n'y a certes pas de rapport entre nos idées pacifistes, qui croient possible une organisation méthodique préparée au temps de paix, pour arriver à éviter les conflits entre les nations, et une action inconsidérée lancée en temps de guerre, mais qui ne peut atteindre d'autre but que de troubler des esprits prédisposés ordinairement à la révolte.

C'est pourquoi, tout en ne reniant rien de notre idéal d'hier — qui sera aussi celui de demain — nous nous élevons contre cette propagande et cette agitation dangereuses. Et nous ne doutons pas un instant que tout le féminisme auquel cette brochure faisait appel, ne se solidarise avec nous et ne répudie comme nous tout ce qui pourrait atteindre si faiblement que ce soit, l'admirable tenue morale de notre pays. Pour l'Union Française pour le Suffrage des Femmes :

La Présidente :
M. de WITT-SCHLUMBERGER.
La Secrétaire générale :
C. Léon BRUNSCHVICG.

Vers le droit des Femmes à la Tutelle

L'Union fraternelle des femmes a tenu dimanche une séance dont il faut féliciter sa présidente, Mme Amélie Hammer et sa secrétaire générale, Mme François Raspail.

Cette réunion a marqué nettement par le nombre des auditrices et leur qualité, a volonté énergique des féministes d'obtenir d'urgence pour les femmes ce droit suprême à la protection des orphelins, la tutelle légale. Toutes les sociétés féministes étaient représentées par leurs chefs; et la présidente de la section de législation du Conseil National défendait elle-même la cause des tutrices et des orphelins.

L'éminent rapporteur de la loi pendante au Sénat, M. Guillier, sénateur de la Dordogne a, dans un exposé remarquablement clair et judicieux, analysé la proposition telle que son rapport la présentera au Sénat.

On sait que deux propositions, l'une pour l'admission des femmes aux Conseils de famille de M. Maurice Viollette, l'autre pour la tutelle des femmes de M. de Castelnau, ont été votées à la Chambre en 1907 et 1910. Le 25 juillet dernier, M. Viollette les réunissait en une seule et les faisait ainsi revoter par la Chambre. C'est ce texte nouveau dont M. Guillier, membre de la Commission des droits civils de la femme, au Sénat, est rapporteur. Il a expliqué comment il se trouvait obligé de compléter le texte sommaire voté par la Chambre afin de mettre la nouvelle loi d'accord avec les autres dispositions du Code relatives particulièrement à la situation des femmes mariées. C'était fatalement avouer qu'il serait obligé d'admettre certaines restrictions au principe de l'égalité des sexes dans l'exercice du droit de tutelle et de membre des conseils de famille par les femmes. Mme Maria Vérone en une brillante improvisation, tout en reconnaissant à quelles difficultés le dévoué rapporteur serait sans doute obligé de céder, a établi que l'intérêt des orphelins, des tuteurs, des tutrices et de la société serait cependant dans l'égalité totale. Une fois de plus s'est trouvé condamné l'absurde et malfaisant principe de l'autorité maritale, obstacle perpétuel à toutes les réformes d'intérêt général qui touchent à la situation de la femme mariée.

Et deux fois en cette séance par l'impeccable logique et la verve de Mme Vérone, par la fine et haute raison de Mme Pichon-Landry, l'auditoire eut l'occasion de juger le défaut des lois qui écartent du Parlement les voix féminines en matière d'intérêt familial.

M. le sénateur Guillier l'a dit lui-même, et il a montré en cette séance trop de subtile intelligence pour ne l'avoir pas sincèrement senti. Nous reviendrons sur le détail de cette séance afin que nos lectrices soient mises entièrement au courant d'une question qui les intéresse toutes.

Le vœu de l'Union Fraternelle, qu'elles connaissent pour l'avoir lu ici, a été voté à l'unanimité; et signé par toutes les sociétés féministes, il sera remis au Sénat. De plus, une délégation ira faire entendre au moins à la Commission l'opinion des femmes sur le texte à voter.

Mme Hammer et Mme Raspail ont déjà reçu de M. Viviani, ministre de la Justice, la promesse qu'il tiendrait l'engagement pris envers M. Viollette par M. Briand, son prédécesseur, de soutenir le projet au Sénat.

On ne peut douter qu'il y soit voté ni que la Chambre ne l'accepte ensuite modifié comme il le sera.

Mais... mais quand viendra-t-il à l'ordre du jour? Dans une quinzaine nous a juré M. Guillier. Cette prédiction inclut la promesse que M. le rapporteur déposera sans délai son rapport.

Noblesse oblige. Et M. Guillier n'oubliera sûrement point que la loi sur le salaire des femmes mariées, qui, dix ans attendit en vain au Sénat le rapport de M. Cazot, fut votée dès que, lui, M. Guillier eut succédé comme rapporteur au vénérable maître.

Les femmes auront envers M. Guillier un nouveau motif de reconnaissance. Il fut aussi rapporteur de la loi sur la recherche de la paternité, de la loi sur le bien de famille et auteur et rapporteur d'autres lois encore d'intérêt féminin. J. M.

Des cuisinières pour les Tommies

Les journaux anglais continuent à réclamer l'emploi des femmes dans l'intendance militaire afin d'éviter le gaspillage. Voici quelques chiffres très significatifs recueillis par le *Daily Graphic*. Il s'agit d'un camp de convalescents sur la côte sud de l'Angleterre, où au mois d'octobre on a remplacé les cuisiniers par des cuisinières. On a réalisé pendant ce mois d'octobre, par comparaison avec le mois précédent, les économies suivantes :

Viande	5.471 livres	(poids)
Pain	7.369	—
Thé	191	—
Moutarde	17	—

En espèces, l'économie s'élève à 620 livres sterling. Ceci — indépendamment du prix des marchandises — permet de calculer que dans un camp de 3.000 hommes on pourrait économiser 1.000 livres par mois en employant des femmes. « Il n'y a pas de raison de supposer que ce camp particulier a été établi sur une échelle plus coûteuse que d'autres, soit de convalescence, soit ordinaires. Si nous prenons par conséquent cette base, en admettant qu'il y ait en ce moment 1.500.000 hommes dans les camps du Royaume-Uni, on voit qu'on pourrait économiser 500.000 livres sterling par mois, et il va sans dire que cest ne signifierait aucune diminution de ration pour les troupes.

Les cuisinières savent mieux varier le régime, ce qui est très apprécié par nos soldats. »

— A. B.

Guerre à l'Alcool

Nous avons demandé à nos lectrices et à nos lecteurs abstinents ou tempérants, de vouloir bien faire connaître ici le résultat de leur expérience. Voici les premières réponses qui nous sont parvenues:

Vous avez raison quand vous dites: « Prouvez que l'on peut vivre heureux sans boire d'alcool est utile », le bon exemple est contagieux, peut-être moins que le mauvais, mais il l'est quand même, et si nous pouvions le mettre à la mode!

Nous nous abstenons complètement, mon mari et moi, depuis plus de 10 ans de boissons spiritueuses, il n'y en a jamais chez nous; nous n'entrons que bien rarement dans un café; si, au cours d'un voyage nous y sommes forcés, nous demandons du lait ou une boisson hygiénique. Chez nos amis, on ne nous en offre même pas, notre refus est escompté d'avance, car notre antialcoolisme n'est pas discret et nous nous proposons souvent en exemple.

Notre santé est bonne et notre fille, qui « boit que de l'eau, fait, par sa force et sa bonne mine, l'admiration de bien des mères.

Je puis vous dire aussi que nous sommes, de par notre vie simple et notre tempérance des gens les plus heureux.

J'ai fondé à l'école une section de la ligue anti-alcoolique, dont font partie mes élèves et mes anciennes élèves. Toutes ont pris et tiennent l'engagement de ne jamais boire de vin pur ni de liqueur, et je sais de source certaine, que toutes en refusent aux jours de fête.

M. BILLOT-THULARD,
Institutrice à Soulaire (Maine-et-Loire).
Présidente du groupe angevin
de l'U. F. S. F.

Je ne bois que du thé, mais je n'y ai aucun mérite, parce que le vin me faisait mal à l'estomac. C'est à l'âge de 17 ou 18 ans que je m'en suis aperçue. La famille Lefollye ne boit que de l'eau, messieurs, compris.

ALICE BERTHET (Paris).

J'ai inspiré à mes quatre fils une profonde horreur des spiritueux. D'ailleurs ils ignorent ce que c'est, n'en ayant vu ni chez nous, ni chez leurs grands-parents, oncles ou cousins. Pour eux, quelqu'un qui boit des *petits verres*, ce n'est pas un homme honorable.

J'estime que la circulaire du ministre de l'Intérieur est une véritable plaisanterie.

GABRIELLE MOYSES
(Versailles).

J'ai renoncé, de date ancienne déjà, aux boissons spiritueuses, y compris le vin que je considère comme un médicament et dont, à ce titre, je n'use qu'à intervalles assez rares et en petite quantité.

Ma table, végétarienne et fruitarienne, ne comporte point ou très peu de liquide, les aliments servis, renferment de l'eau en quantité notable.

Dans les jours torrides, une citronnade absorbée au milieu de l'après-midi est, pour moi, la plus saine boisson que je connaisse ; une infusion chaude, de quelque plante aromatique, m'en tient lieu l'hiver. De ce mode de faire, je me trouve à merveille.

A toute occasion, soit par mon exemple, connu de beaucoup, en la sphère où je me meus, soit, en l'exercice de ma profession, je m'élève contre l'abus et même l'usage des boissons spiritueuses que je considère, avec raison, comme le pire obstacle au progrès et la plus fatale cause de déchéance physique, intellectuelle et morale qui puisse être.

J. LEFRANC.
Institutrice à Beaumont-des-Romagne.

Il y a bientôt sept ans que d'un commun accord avec mon mari, sans être affiliés à aucune société de tempérance, nous avons banni de notre régime, d'une manière absolue l'alcool et le vin persuadés que de leur consommation résultait un mal effectif. Nous jouissons tous deux d'une excellente santé, n'avons point encore atteint la quarantaine, nos amis ne nous trouvent point ridicules et pas mal d'entre eux nous ont imités.

HÉLÈNE PELISSIER.
(Versailles).

Je ne bois JAMAIS d'alcool pur sous aucune forme que ce soit, ni de liqueurs, très rarement du vin et toujours très étendu d'eau. Mes filles à la *maison n'ont jamais bu que de l'eau et du lait*. Mais *nous n'en faisons pas un article de foi* et si nous choquons trop ceux qui nous reçoivent par ces façons de faire, nous acceptons de boire vin ou cidre très étendu dans ce pays à cidre, où le mépriser paraît un vrai crime à certaines gens.

DUBIANE
(Mme SALOMON-LEBAS)
Plancoët (Côtes-du-Nord)

Depuis 22 ans je ne bois que de l'eau, et n'ai jamais fait usage d'aucun spiritueux. Beaucoup de mes amis, hommes et femmes, font de même, bien que depuis quelques

longtemps que moi ; nous nous trouvons bien fort d'en de cette abstention.

Malgré notre propagande, nous n'obtiendrons que peu de résultats, quoique de jour en jour la volonté du peuple s'affirme de haïr l'alcool. Mais la tentation centuplée par la toute-puissance des mastroquets emporte la masse trop faible pour résister à son courant : seule, l'élite s'abstient. Si nos efforts démontrent qu'il ne faut pas boire d'alcool, ils n'offrent à sa place que de l'eau pure.

Opposons au vendeur du poison un concurrent, un autre vendeur pour lequel nos savants trouveront dans leurs cornues, un succédané inoffensif de l'alcool, au goût suffisamment pimenté pour conquérir des palais blasés, qui, du jour au lendemain ne pourraient se contenter d'une boisson douce.

Pour stimuler le laboratoire, il serait efficace de décerner un prix à celui de nos savants qui composera le breuvage cherché. *Ce savant sauvera la race.* Si mon idée prenait corps, je serais heureuse de souscrire une des premières. La France ne sera sauvée que si les débits d'alcool *font faillite.*

POIRSON (Toulon).

Il me sera permis d'ajouter que depuis neuf ans, à la suite de conférences du docteur Legrain au cercle de *La Française*, ma fille et moi ne buvons ni vin ni liqueurs.

Ma sœur, Mme Chulliat, secrétaire générale de *La Française* observe la même abstinence et la fait observer à ses quatre enfants (dont 3 garçons) qui ont de 15 à 8 ans et sont très solides.

J'ai pris depuis peu la décision de ne jamais servir de liqueurs chez moi.

Jane MISME

Nous prions nos lecteurs qui voudront bien nous adresser des communications pour cette rubrique, de les écrire séparément et d'un seul côté de la feuille en laissant l'envers blanc.

Vente Féministe d'Etrennes

La *Ligue Française pour le Droit des Femmes* informe qu'elle organise dans les Salons de l'Abbaye, 1, Place Pigalle, à l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An, une Vente spéciale de Jouets, Articles pour Cadeaux et Etrennes, Lainages pour Soldats, et tous objets confectionnés dans ses Ateliers.

La vente aura lieu *pendant le mois de Décembre, tous les jours, de 10 h. à 6 heures.* Le bénéfice est réservé aux œuvres de la Ligue: Ouvroirs, Cantines, Vestiaire, Assistance aux Soldats du front et aux Prisonniers.

Du 13 au 31 Décembre, Exposition d'une collection de Poupées: Reconstitution des Costumes de Cantinières les plus originaux.

Tombola au profit exclusif des Œuvres de Guerre autorisée par Arrêté Préfectoral en date du 11 Septembre 1915. — Prix du Billet: 50 centimes.

On trouve des Billets: au Siège social, 127, Avenue de Clichy; — à la Cantine, du X^e^, 50, Rue du Château-Landon; — et à l'Ouvroir de l'Abbaye.

Nos lecteurs savent que la Présidente de la Ligue, Mme Marie Bonnevial et la Secrétaire générale, Mme Maria Vérone, ont, dès les premiers jours de la guerre, créé une organisation importante de travail féminin et s'y sont, depuis, constamment dévouées. Déjà, en Décembre et Janvier derniers, leur vente eut d'autant plus de succès que les prix n'en sont nullement surélevés.

La Tombola annoncée est de 10.000 billets de 0.50 avec 1 lot par carnet de dix billets. Le tirage aura lieu le 15 janvier 1916.

La Ligue a déjà reçu des lots offerts par des artistes, des littérateurs, des chansonniers, etc. Elle a aussi des bons d'abonnements à des journaux et *La Française* se fait un devoir de lui en offrir quelques-uns.

Nous engageons vivement les féministes à rendre visite à l'Abbaye.

EMPRUNT 5 %
DE LA DÉFENSE NATIONALE

Aux Déposants de la Caisse d'Épargne

AVEZ-VOUS SOUSCRIT ?

Tous les soldats de l'Épargne française doivent répondre à l'appel.

Les déposants sont autorisés à retirer de leur livret, immédiatement et sans limitation, le montant de leurs dépôts, à condition de souscrire pour une somme double du montant du retrait.

Si vous souscrivez 88 francs, vous pouvez retirer 44 francs de la Caisse d'Épargne en les remettant au Trésor et en versant, en même temps, 44 francs en espèces ou bons de la Défense nationale.

Si vous souscrivez 880 francs, vous pouvez retirer 440 francs de la Caisse d'Épargne en les remettant au Trésor et en versant, en même temps, 440 francs en espèces ou bons de la Défense nationale.

LES SOUSCRIPTIONS SONT REÇUES :

Pour les déposants des Caisses d'Épargne ordinaires : aux guichets de ces Caisses.

Pour les déposants de la Caisse Nationale d'Épargne : aux guichets des receveurs des Postes et des facteurs receveurs.

Chronique des Œuvres et Institutions

LA SERVIETTE DU SOLDAT

Cette œuvre, qui a pour présidente d'honneur Mme la Générale Michel, et pour présidents d'honneur M. Léon Bourgeois; M. le Professeur Landouzy; Siège social : Mairie du XVI^e^, nous communique la circulaire suivante :

Nous avons l'honneur de vous faire connaître qu'une œuvre a été créée en faveur du bien-être de nos combattants.

« La Serviette du Soldat », par une entente avec les « Bains-douches pour le front », dotera de mille serviettes chaque appareil envoyé par ce Service aux Armées. Ces appareils, d'un transport relativement facile, permettent à cinq cents hommes de se doucher en un jour, mais leur fonctionnement n'est possible qu'avec un nombre suffisant de serviettes.

Nous vous serions reconnaissants de nous aider à combler cette lacune par le don de ces indispensables auxiliaires d'hygiène. Nous les adresserons aux Infirmeries Régimentaires, qui doivent en assurer le lavage, le séchage et le bon entretien.

Des services de réception sont ouverts :

I-II^e^ arrondissements: 37, rue Radziwill; IV^e^: Mairie, place Baudoyer; V^e^: 15, rue des Bernardins; VIII^e^: 67, rue Pierre-Charron ; IX^e^ : 16, rue Ballu; X^e^ : 35, rue Bichat; XI^e^: 6, rue Gobert; XII^e^: 9, rue de Cîteaux; XIII^e^: Mairie, place d'Italie; XIV^e^: Mairie de Montrouge ; XV^e^ : 146, avenue Emile-Zola; XVI^e^: Mairie, 71, avenue Henri-Martin; XVII : 141 bis, rue de Saussure; à Bourg-la-Reine : 9, rue du Chemin de fer; à Saint-Mandé : 119, rue de Paris.

Les souscriptions peuvent être adressées à Mme Ollier, Ecole J. B. Say, 9, rue du Buis (XVI^e^ arrt). Un bon de cinq francs permet l'achat d'une dizaine de serviettes. Sur demande, l'œuvre fait prendre le linge à domicile. Chacun est à même de favoriser l'hygiène du soldat par un don de linge de toilettre, si minime qu'il soit.

L'œuvre a déjà pu envoyer au front plus de 50.000 serviettes.

Société pour l'amélioration du sort de la femme et la revendication de ses droits

Samedi 18 décembre à 2 h. 1/2 très précises au siège de la société, 85, rue de Richelieu, 2^e^ cours d'enseignement féminin, par Mme Lydie Martial.

Ces cours continueront le 3^e^ samedi de chaque mois. Auditoire exclusivement féminin.

« L'AIDE MORALE »

« L'Aide Morale » donnera des séances dimanche le 12 décembre à l'Institut des Sourds et Muets, rue Saint-Jacques, pour le V^e^, dans le stand de l'avenue Jean-Jaurès, pour le XIX^e^ et dans la salle des Fêtes de la mairie de Saint-Mandé !

QUESTIONS FÉMININES D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Une série de conférences sous ce titre aura lieu au Collège libre des Sciences sociales 28, rue Serpente le vendredi à 5 h.

14 janvier 1916 : Mme de Witt-Schlumberger : Les Foyers du soldat, et la lutte des femmes contre l'alcoolisme.

28 janvier 1916 : Mme Louise Cruppi : La maison de vie sociale ou la maison pour tous.

11 février 1916: Mme Duchêne: A travail égal, salaire égal.

25 février 1916: Mlle M. Clément: L'enseignement féminin: ce qu'il est, ce qu'il devrait être.

10 mars 1916 : Mme Léon Brunsvieg : Le programme féministe.

LES LIVRES

Dans l'ouest canadien, par G. Forestier

Le jeune écrivain qui révélait dans ce livre, en même temps que la vie ardente et étrange des grandes forêts canadiennes, un talent vigoureux et original, est mort à l'ennemi le 26 décembre 1914. Même en dehors de cette circonstance, ces pages forcent la sympathie par un charme très personnel. Elles contiennent plus que l'observation amusée du voyageur en pays peu connu, plus que le détail pittoresque saisi au passage par un œil d'artiste. On y voit la confrontation, qui est souvent un choc, de la civilisation européenne avec la grande Nature indomptée. Un exemple frappant des conditions particulières auxquelles la vie moderne est obligée de se conformer est fourni par l'amusante histoire des tribulations d'une urne électorale. Le porteur, attendu au chef-lieu à heure fixe, doit successivemenet traverser à la nage un torrent débordé, combattre un ours, etc. Un autre exemple, non plus véridique — car tous ces récits ont un égal aspect de vérité — mais peut-être plus senti, est celui de l'instituteur arrivant dans son école forestière et se trouvant aux prises avec de terribles petits descendants des scalpteurs de chevelures: « Ils étaient là une trentaine d'enfants garçons et filles de tous les âges, baissant le front comme des chèvres prêtes à foncer, et coulant, sous leurs paupières bridées, des regards méfiants sur cet étranger, ce blanc, cet ennemi de leur race, qui venait là les ennuyer sans qu'ils puissent comprendre pourquoi.

On lira comment il parvient à se faire aimer de ces indociles par la seule manifestation d'une vraie force morale. Car la lutte pour la vie, en cette nature vierge, n'est pas plus qu'ailleurs uniquement physique; mais les qualités mondaines ou même intellectuelles qui la facilitent dans la trop vieille Europe ne servent là-bas qu'à produire des « épaves » dans le genre du lamentable vicomte d'Oberville, dont M. Forestier nous conte la décadence et la mort.

Bien d'autres réflexions pourraient se dégager de cette œuvre originale qui n'a cependant rien de didactique. L'auteur l'a traduit, souvent poétiquement, et sincèrement toujours, l'âme canadienne telle qu'il l'a comprise et aimée. **Alice Berthet.**

Madame Paul Poirson offre, à titre gracieux, d'expédier l'Almanach illustré de la Ligue Nationale contre l'alcoolisme aux personnes qui en auraient le placement efficace aux usines, ateliers, etc.

Lui adresser les demandes à La Sainte-Campagne, Cap Brun, Toulon, Var.

PETITES ANNONCES

Province.

Dame demande 2 pièces vides, Paris ou environs, vaec Dame.

Maisons Recommandées

ALIMENTATION POUR REGIME DIÉTÉTIQUE

FARINEUX MALTES et DIASTASES pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards

PATES ALIMENTAIRES

Maison **Bignon-Pariani.** — Fondée en 1883
5, rue de l'Arcade, Paris Madeleine
Téléph. : 303-04
Pâtes alimentaires en tous genres
Riz, Semoules, Tapiocas; etc.
Conserves alimentaires
Colis militaires franco pour le front
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES

BIERES FANTA non alcoolisées
Bière Spéciale pour Nourrices
Bière de Table
Bière Fine pour Soirées
6, rue Guyot (Paris). — Téléph. : 513-82

HORS-D'ŒUVRE

Maison **J. PATIN** (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). — Téléph. : Central 47-58.
Produits alimentaires pour Soldats et Prisonniers de Guerre
Cafés — Thés — Maté.
Variés de Hors-d'Œuvres.
Livraisons Paris. — Expéditions en

La gérante : JANE MISME.

Imprimerie F. CONTY, 11, rue Mol[illegible]

Hommage aux Femmes

PAR

ODETTE BUSSARD

(*Suite*)

Cet hommage rendu aux plus nombreuses, aux plus utiles, aux plus modestes des ouvrières de l'arrière n'a pa appauvri les autres que les diversités de leurs occupations a même fait plus souvent citer. Et il reste un gros bouquet de compliments avec des plaques de marbre à distribuer entre celles des villes, du front, d'ailleurs, de partout, à toutes les comparses de notre existence qui ont donné leur quotidien labeur sans compter, comme aux héroïnes qui ont donné leur vie.

Serveuses de restaurant, laitières du Ravitaillement, ouvrières aux allumettes, aux Tabacs, contrôleuses de tramways et de Métro, toutes ont fourni un grand, et ce qui est plus rare, un continu « coup de collier ».

Même dans les métiers réputés masculins, la boulangerie, par exemple, des femmes ont montré ce que la volonté et le courage pouvait faire. La Presse en rapporte au moins un exemple autre que l'histoire de la fillette de 14 ans, racontée ici : celui de Mme Michaud :

Quand son mari, qui était boulanger, partit sur le front, elle resta seule à vingt et un ans avec ses deux enfants et son fonds abandonné. Alors, courageusement, elle se mit à l'œuvre, et par elle, depuis des mois, la petite commune de Sarcelle vit trois belles fournées sortir de son four.

Or, en juillet, elle était enceinte et refusa du bois aux soldats. D'où Conseil de guerre et... acquittement.

Il y a eu aussi une classe de femmes dont le mérite s'est affirmé en face du danger, le danger de chômage que représentaient tant d'industries laissées par le chef parti au front. Combien en voyons-nous de ces « bourgeoises héroïques », comme les appelle le *Matin* dirigeant de vastes maisons d'Alimentation, ne laissant rien en souffrance, et faisant prospérer leur entreprise, véritables *patronnes* que la guerre crée. Songe-t-on assez aux services rendus ainsi aux employés et employées, au public de ces établissements quelquefois coloseaux? N'oublie-t-on point que c'est en grande partie à ces efforts-là, que l'arrière doit cette « tenue » dont nous nous piquons et que nos ennemis admirent?

Encore, dans ces professions, y avait-il eu de tout temps des femmes et n'ont-elles fait qu'agrandir leur spécialité. « Mais il en est « répondit à l'envoyé d'un grand quotidien le secrétaire de la Chambre syndicale patronale...

— Qui exigent un apprentissage spécial et d'autres qu'une femme peut difficilement exercer ?

« Eh bien, ce double problème, la plupart des commerçantes parisiennes l'ont résolu.

« Cela tient surtout dans le fait qu'elles ont su mettre à profit le laps de temps qui s'est écoulé entre la déclaration de guerre et la mobilisation de leurs maris.

« Ceux-ci, sentant leur départ prochain, ont initié la compagne de leur vie aux secrets du métier et l'ont familiarisée avec les détours du commerce.

« Il faut croire qu'ils ont eu affaire à de bonnes élèves, car certaines femmes ont réalisé depuis la guerre de véritables prodiges commerciaux.

« Au mois de février dernier, le « Matin » enregistrait déjà la lettre enthousiaste d'un vétérinaire mobilisé qui, à notre enquête : « Que perdez-vous ? », répondait :

« — Moi, je ne perds rien, j'ai une femme extraordinaire qui, en étudiant dans mes bouquins, a trouvé non seulement le moyen de me conserver ma clientèle, mais encore de l'augmenter. »

Encore plus originale est l'histoire de la « Capitaine » :

Le mari était un de ces gros adjudicataires de la Ville de Paris, chargé d'un service public, celui du montage et du démontage des marchés volants de la capitale.

Joignez à cela quelques marchés de banlieue.

Pareille entreprise exige pour être menée à bien, en hommes, camions et chevaux à peu près l'effectif d'un escadron du train des équipages sur pied de guerre.

Quand, il y a six mois, le mari partit pour se battre quelque part sous Verdun, il dit à sa femme :

— Je n'ai que toi pour me remplacer, te sens-tu de taille à mener à bien pareille besogne.

— J'essayerai, répondit simplement celle-ci.

Les hommes d'équipe au début gouaillaient.

— C'est épatant, on ne peut plus tourner la tête sans voir la patronne, mais elle se lassera vite à ce petit jeu-là, c'est pas fait pour elle.

Ces mêmes ouvriers ont peu à peu subi l'ascendant doux, mais ferme de ce commandement, et entre eux ni rieurs, ni sérieux, ils l'appellent « la capitaine ».

Chaque soir, la journée finie, la femme écrit à son mari :

— Tout va bien, tu peux dormir tranquille. »

Cette femme de volonté, de devoir et de sacrifice est-elle une exception ?

Non, certes. C'est la règle.

Pour revenir aux employées de l'Etat, on constate que le contingent féminin des Usines de Guerre s'augmente tous les jours, malgré les dangers extrêmes de la profession. A l'occasion des funérailles des *trente-sept* victimes de la cartoucherie de Marseille, M. Jacquier a apporté à la mémoire des victimes l'hommage respectueux et reconnaissant dû à tous ceux qui sont tombés au champ d'honneur.

« — Car, c'est écrit le sous-secrétaire d'Etat, c'est bien au champ d'honneur que sont tombées ces femmes, ces jeunes filles, saisies par l'horreur du fléau en plein travail, dans l'ardeur joyeuse de leur tâche ordinaire.

Et celles de la rue d'Alésia sont tombées encore au champ d'honneur et ont reçu les derniers honneurs, comme des soldats.

M. Humbert, dans le *Journal*, parle des ouvrières avec pathétisme:

Chacun sait pourquoi il travaille, quelle besogne grandiose, son dévouement obscur accomplit. **Les femmes, avec le merveilleux instinct qui les guide** et qui fait d'elles les gardiennes sacrées de l'avenir de la race, ont été les premières à saisir l'importance et la noblesse de cette tâche, en apparence médiocre et peu glorieuse, et leur sourire est devenu, pour l'ouvrier comme pour le soldat, l'encouragement et la récompense de la patrie, qui regarde et qui juge les services de ses enfants.

Enfin, M. Albert Thomas, ministre des Munitions, à une réunion anglo-française du Ministère des Travaux publics, enregistre l'exemple donné par les ouvrières françaises et l'émulation qui en résulte:

« J'ai reçu un jour dans mon cabinet de sous-secrétaire d'Etat une suffragette qui venait me demander non pas des éléments de campagne pour le suffrage des femmes, mais des exemples de travail féminin dans nos usines métallurgiques, des photographies, des films cinématographiques. Je crois que l'exemple a profité et aujourd'hui, peut-être, le nombre des femmes qui travaillent dans les usines anglaises dépasse le nombre, cependant de jour en jour plus considérable, des femmes qui sont employées dans nos usines françaises. »

Dans les fonctions publiques, beaucoup de femmes se sont distinguées et parmi nos petites *fonctionnaires* certaines méritent mieux qu'une énumération. Telles sont les dames des P. T. T. Sur dix-huit mille mobilisés, l'administration n'en a remplacé que onze mille, **mais ce nombre-là a été fourni, en grande partie, par des femmes.** Service plus dur, en conséquence, et plus compliqué à cause des nouveautés postales de guerre. **Elles ont suffi à tout,** permutant des téléphones aux guichets divers, y montrant cette science universelle que le public veut trouver en elles, évoluant dans les nouvelles opérations financières: Bons, remboursements, versements dor, etc., et trouvant encore le temps — et les moyens — de verser pour leur part au Secours National au nom des P. T. T. la somme rondelette de *quatorze cent mille francs.* Et puis, il y a les *factrices*, une innovation, on en conviendra, et qui passe de l'état d'exception à l'ordinaire car on en estime le nombre à cinq à six *centaines* actuellement. Et puis, il y a celles qui sont restées à leur poste — sans calembour — dans toute la zone dangereuse et avec leur héroïsme tout « mots »: « J'y étais bien en temps de paix, pourquoi n'y resterai-je pas en temps de guerre? » demande une receveuse en Lorraine. Une autre, dont on admire le courage de rester entre deux chefslits d'artillerie, hôpital et poste, répond: « Ce n'est pas du courage, c'est de l'habitude ». Et d'autres que M. Thomson rappela lors du voyage à Arras qu'il fit spécialement pour féliciter son personnel.

Parmi celles qui ont montré comment on vit héroïquement, comment on meurt au besoin pour un faible salaire sont encore les institutrices. Mme Sarfatti les place au premier rang de son admiration:

« Malgré la foudroyante rapidité de l'invasion germanique, et l'absence naturelle de préparation du pays à un choc aussi violent et terrible, **pas une seule école dans tant de mois de guerre ne s'est fermée en France :** exceptées, on le comprend, celles des pays actuellement encore aux mains de l'ennemi.

« Des « Maternelles » aux Ecoles Normales et aux Lycées, pas une maîtresse n'a, je ne dis pas trahi, mais pris à la légère son devoir civique. Là où les écoles ont dû céder leurs salles pour recueillir les blessés, on a rassemblé et serré leurs bancs dans des salles plus petites et condensé des groupes d'élèves : et, côte à côte avec l'œuvre d'assistance sanitaire, l'école continue ordonnée et sereine.

« Elle continue dans les villes et dans les villages soumis au bombardement ; elle continue dans la cité sacrée de Reims pendant sa longue et sanglante passion, à l'ombre de la cathédrale mutilée : non plus dans les anciennes écoles ou dans les maisons réduites à des monceaux de débris, mais dans les merveilleuses caves de Reims souterraine, gloire vinicole de la terre de Champagne. C'est là que se réunissent chaque jour les maîtres et les élèves pour développer en paix le programme scolaire, pendant que sur la cité martyre, tonnent et éclatent les obus allemands. »

C'est parce que de tels exemples ennoblissent ce qui n'était d'abord qu'une profession qu'on peut égaler celles-ci aux volontaires de la guerre. Il faut appeler ainsi toutes les femmes qui, devant un état de chose nouveau et déconcertant, ont instantanément et spontanément *créé* ce qui s'imposait. En tête viennent les blanches cohortes des infirmières.

Pour la plupart, les infirmières de la guerre ne sont pas des professionnelles. Et si, à vrai dire, elles étaient préparées pour le jour où leur mission deviendrait terriblement réelle, il leur a fallu cependant improviser, inventer, créer en un mot. Certes, cadres et unités, locaux et réquisition, tout était prévu, tout *sauf l'imprévu*, et c'est bien souvent à lui qu'il a fallu faire face. Aussi faut-il admirer le résultat magnifique de leur long effort: la province adaptée du jour au lendemain à ce terrifiant programme: l'arrivée des premiers blessés, et soutenant de jour en jour, de mois en mois, ce rôle écrasant, bien mieux, se perfectionnant, créant par la pratique — hélas! — de parfaites infirmières nouvelles, trouvant miraculeusement personnel et fonds nécessaires.

Quant à l'armée de première ligne qu'en dire qui n'ait déjà été dit? Toi-même, une colonne toujours remplie énumère leurs titres de gloire, souvent payés de leur vie. Laïques ou religieuses, les martyres ne se comptent déjà plus, et quant au dévouement, à l'héroïsme de celles qui tiennent là-bas, soit dans les villes envahies, soit dans ces dangereuses aîtés de l'Est: Nancy, Verdun, Epinal, on ne sait plus comment faire pour les admirer toutes. L'une d'elles, Mme Jean Leune, a fait un terrible livre de ses souvenirs d'infirmière enfermée à Cambrai, enfin libérée. Il restera, à la fois, comme un réquisitoire accablant et comme le portrait d'une de ces âmes ardentes qui font les apôtres: quelque chose comme le reflet d'un visage sur la lame d'une épée.

Il ne faut pas oublier non plus les infirmières rétribuées des hôpitaux civils et militaires. Elles aussi ont vu leurs efforts requis, elles aussi ont dû agrandir leur cœur comme on doublait les lits. D'ailleurs, la morale de l'infirmière est la même pour toutes et, comme le dit hautement Mlle Chaptal en leur imposant un *Credo*:

« Le soin des malades est une mission ; ce n'est pas un métier. La morale professionnelle de l'infirmière lui impose tous les devoirs, et reconnaît au malade tous les droits. L'infirmière accomplit sans cesse, obscurément, des actes d'abnégation ; elle manque même en cherchant de préférence le « cas intéressant » ; toute souffrance est un « cas intéressant » ; l'infirmière est la parfaite servante de la douleur ; il lui faut, dans l'accomplissement de sa tâche, un motif moral, qu'elle respecte et qu'elle cultive en soi. »

Les états-majors des Sociétés de Secours, pour la plupart féminins, n'ont cessé de donner un haut exemple. A leur poste, même dans les jours tragiques, où l'invasion menaçait, ces chefs véritables ont su montrer le quoi peuvent être capables les femmes du monde. Certaines que nous saluons ici, n'ont pas quitté leur dure besogne — on en ignore trop les difficultés! — pendant plusieurs mois consécutifs, on pourrait presque dire un *seul jour*. Dignes pendant de nos officiers, ces « supérieures », dans le vrai sens du mot, qui mènent l'armée de la charité vers la souffrance, ont bien mérité de la Patrie.

Et c'est dans l'ordre civil des Volontaires comme elles qu'il faut à présent nommer les femmes d'œuvres.

Les lecteurs de la *Française* n'ont rien à apprendre là-dessus, tant de fois ont été énumérées, et appréciées, les tentatives nouvelles, fleurs magnifiques de notre époque tourmentée! Mais il est bon de dire que leur effort a été apprécié comme il le méritait par le pays comme par le monde entier. C'est encore à Mme Negri qu'il faut emprunter les paroles de flamme qui les consacrent et les récompensent:

Ce livre (celui de Mme Sarfatti), est vraiment un acte de foi, on peut le dire, dans la valeur morale de la femme française, non seulement dans ce moment tragique de sa patrie ; mais dans la valeur intrinsèque de la femme en soi, dans la réaction puissante, énergique, bienfaisante de celle-ci qui s'est opposée dans chaque pays, où la chose est nécessaire, au danger qui s'abat sur les hommes et sur le sol. »

C'est exactement définir le rôle civique des femmes de la guerre: une réaction, la réaction vers le bien que provoque aussitôt le mal et Dieu sait si les maux furent nombreux et variés cette année! Comment les nommer tous, sinon au moyen d'une rapide revue chronologique.

Contre le désordre, la confusion *que n'a pas*, mais que *pouvait* créer la mobilisation, d'abord les œuvres municipales, improvisées dès le premier jour. Sans marquer de préférence déplacée, on peut citer celle du 16^e^, exposée ici-même: on sait quel rôle la directrice et beaucoup des grandes amies de la *Française* y jouèrent

Je citerai encore un arrondissement du Sud où la femme du maire organisa, aux côtés de son mari, *toute l'assistance*, et qui, dans une certaine salle 9 dont elle a fait un foyer béni des malheureux, n'a cessé depuis quinze mois d'assurer journellement un service de bons alimentaires et de lait, d'enquêtes à domicile, de chauffage, vestiaire, etc., avec un état-major de femmes de bonne volonté auxquelles un exemple aussi admirable donna la persévérance nécessaire.

A la menace d'invasion répondit le calme courage de celles qui restèrent. On peut les compter... et les admirer humblement Le bienfait de leur seule présence est inestimable. C'est alors qu'elles commencèrent à fonder les œuvres pour réfugiés dont les portes du Nord et de l'Est laissaient entrer le lamentable troupeau. Les refuges s'ouvrirent, puis les œuvres pour enfants qui **tinrent soustraire** au moins cet espoir de nos espoirs à tous les aléas des émigrations. Mais le secours de chômage n'atteignait pas toutes les travailleuses: des ouvroirs vinrent parer à cette grande lacune, ceux de la *Vie Féminine*, de Mlle Thomon et de l'*Union des Femmes de France* sont bien connus dans Paris, par tous les passants. Celui de l'Union agricole et horticole féminine essaya de venir en aide aux déposséd[illegible] des campagnes envahies (Mlle Lappy, fondatrice). Enfin le malheureux sort des familles dispersées fit sortir de terre plusieurs œuvres de recherches toujours à l'aide des femmes qui en font marcher le mécanisme délicat.

« Ce sont des femmes, des femmes et des femmes, qui sont à la tête et au service des asiles pour les réfugiés, établis à Paris, au Cirque d'Eté, à Saint-Sulpice, dans la salle Wagram

« La populaire romancière Daniel Lesueur dirige les cuisines économiques qui donnent la soupe et le rata à des légions de déracinés, et ont leur principal siège dans le restaurant Doyen des Champs-Elysées, un des plus luxueux de la métropole internationale. Louise Cruppi, auteur d'œuvres critiques et sociales de haute valeur, est à la tête d'une autre initiative : recueillir les bambins des familles les plus atteintes, les plus mutilées et les envoyer à la campagne. »

...dit encore Mme Sarfatti, et ce n'est que la place qui nous manque pour citer vingt autres noms féminins.

(*A suivre.*)